

ASSEMBLEE DE CORSE

2 EME SESSION ORDINAIRE DE 2020

REUNION DES 05 ET 6 NOVEMBRE 2020

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE**

**DESIGNATION DES MEMBRES DE L'ASSEMBLEE DE
CORSE POUR SIEGER AU GROUPE DE TRAVAIL CHARGE
DE PROPOSER DES SOLUTIONS DE FOND AUX
PROBLEMATIQUES QUI SE POSENT DANS LE SECTEUR
DE L'AIDE A LA PERSONNE**

RAPPORT DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

L'Assemblée de Corse a approuvé, le 25 septembre dernier, la mise en œuvre du dispositif de prime exceptionnelle Covid-19 par la Collectivité de Corse afin de reconnaître l'engagement et la mobilisation des professionnels du secteur du médico-social durant la crise sanitaire.

Dans ce cadre elle a décidé d'installer un groupe de travail composé du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse, de l'Assemblée de Corse et du Conseil exécutif, avec pour mission de proposer des solutions de fond aux problématiques qui se posent dans le secteur de l'aide à la personne.

Je vous propose de fixer le nombre des représentants de l'Assemblée appelés à siéger dans ce groupe de travail et de procéder à leur désignation.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.